

Réf: Dossier N° 092464

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BEST DENTAL SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE APRES
BARRAGE, Lot 292, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BEST DENTAL SARL »

Objet :

- Distribution de consommables et de matériels médicaux dentaire,
- Services diverses aux cabinets dentaires et centre médicaux,
- Distribution d'équipements de chirurgie dentaire,
- Import-export de marchandises, matériaux et matériels divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ;

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE APRES
BARRAGE, Lot 292, Ilot 26

Dirigeant(s) : M DASSIE TELEWO FABRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02669 du 30/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13653/GTCA/RC/2022 du 30/03/2022

